

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XII

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1893

No 7

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1892-93.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Quelques pensées sur l'éducation—Analyse littéraire—Le Cholet, le Chat et le Sourcieau (*analyse*)—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Solution de Problèmes—Solutions demandées.—LECTURE POUR TOUS : Le Jour des Morts—Supériorité de l'homme des champs—Philologie : Pourquoi le nom de *procès-verbal* pour désigner un acte qui est nécessairement écrit ?—Aphorismes d'hygiène—Variétés—Pensées diverses.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 25 octobre dernier (1893), de nommer MM. Marcel Fortin, David Paradis, senior, Alfred Fortin, senior, Joseph Bernier et France Fournier, commissaires d'écoles pour la municipalité nouvelle "Sainte-Appoline," comté de Montmagny.—*Gazette officielle*, 4 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'annexion de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de Saint-François Xavier, dans le comté de Témiscouata, la partie des rangs six et sept, du canton Viger, depuis le lot No 1 jusqu'au lot quarante-cinq, inclusivement, et la partie du rang cinq, du même canton, comprise entre la ligne qui sépare les lots numé-

ros quatre et cinq jusqu'à la ligne qui sépare les lots numéros quarante-cinq et quarante six, qui sont mentionnés dans la proclamation du 22 avril 1892, et annexer ce territoire à la municipalité de Saint-Epiphane, pour les fins scolaires comme il l'est pour les fins religieuses et civiles.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 27 octobre 1893.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Deschambault, comté de Portneuf, la nouvelle paroisse de "Saint-Gilbert," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Gilbert," avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 27 avril dernier (1893).

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 4 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 31 octobre dernier (1893), de nommer M. Samuel Fautoux, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Benoît, comté de Deux-Montagnes, en remplacement de M. Ernest Lemaire, absent.—*Gazette officielle*, 11 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 2 novembre courant (1893), de nommer M. Hyacinthe Gentis, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Samuel de Horton, comté de Nicolet, en remplacement de M. Adolphe Gagnon.—*Gazette officielle*, 11 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 6 novembre courant (1893), de nom-

mer M. George Blackmill, commissaire d'écoles pour la municipalité de Upper Litchfield, comté de Pontiac, en remplacement de M. Stillman Smith, absent.—*Gazette officielle*, 11 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 6 novembre courant (1893), de nommer, le révérend Joseph-Alfred Pérusse, Ptre, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement du révérend M. Audet, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 11 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de "Pabos" (Sainte-Adélaïde), comté de Gaspé, les lots depuis et y compris le No 89 jusqu'au No 103, inclusivement, plus "La Grande-Ile" et "La Petite-Ile" de Pabos, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Rivière Nord de Pabos."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 11 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 4 novembre courant (1893), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Jean l'Évangéliste, comté de Bonaventure, les lots suivants du cadastre, savoir : Depuis y compris le No 1 jusqu'au No 13, inclusivement, des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e rangs du canton "Nouvelle," borné à l'est par la ligne du canton de Carleton, à l'ouest par le lot No 14 des susdits rangs du canton "Nouvelle," au sud par le "Rang du Bassin de la Rivière Nouvelle," et au nord par le 6e rang de "Nouvelle," et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Louis de Gonzague."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 11 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Wexford, comté de Montcalm, les lots depuis et y compris le No 52 jusqu'au No 59, inclusivement, dans les 5e et 6e rangs du canton de Wexford, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Chertsey, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 18 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Anne de Stukely, comté de Shefford, les lots suivants du cadastre, savoir : 759, 760, 761, 762, 763,

764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899 et 900, et les annexer, pour les fins scolaires, à Ely Sud, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 18 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 15 novembre courant (1893), de nommer MM. Albert Monohan, William Meagher et Robert Davidson, syndics d'écoles de la municipalité dissidente de Saint-Gabriel-Ouest, dans le comté de Québec.—*Gazette officielle*, 25 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 15 novembre courant (1893), de révoquer l'arrêté en conseil du premier de juillet (1893), No 342, concernant la municipalité scolaire de Saint-Théodore d'Acton, comté de Bagot.—*Gazette officielle*, 25 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 15 novembre courant (1893), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-François-Xavier, dans le comté de Témiscouata, la partie des huitième et neuvième rangs du canton Viger, depuis le lot No 1 jusqu'au lot quarante-cinq, inclusivement, et les annexer à celle de Saint-Hubert, dans le même comté.

Pour prendre effet le premier de juillet 1894.—*Gazette officielle*, 25 nov. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Tingwick, comté d'Arthabaska, les lots Nos 21, 22 et 23, des 5e et 6e rangs, les Nos 21, 22, 23 et 24, du 4e rang, et les Nos 21 et 22, du 3e, du canton de Tingwick, et les annexer à la municipalité de "Chenier," dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 23 novembre 1893.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1892-93.

Québec, 6 novembre 1893.

L'honorable L.-P. PELLETIER,
Secrétaire de la Province.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1892-93.

Vous trouverez dans les tableaux qui suivent un résumé des statistiques provenant de différentes sources recueillies par mon département :

ANNÉE 1892-93.

Municipalités et maisons d'école.		
Municipalites sous contrôle des Commissaires ou Syndics catholiques.....		916
Municipalités sous contrôle des Commissaires ou Syndics protestants.....		305
Total des municipalités.....		1,221
Maisons d'école en pierre.....		256
“ en brique.....		336
“ en bois.....		4,805
Total.....		5,397
Maisons appartenant à la municipalité...		4,693
Maisons louées.....		464
Maisons employées pour des écoles indépendantes.....		240
Total.....		5,397

ANNÉE 1892-93.

Nombre d'écoles dans la Province.	Ecoles sous contrôle.		Ecoles indépendantes.		Totaux.
	Catholiques.	Protestantes.	Catholiques.	Protestantes.	
Ecoles élémentaires.....	3,961	906	88	8	4,963
Ecoles modèles.....	323	49	121		493
Académies.....	32	21	85	3	141
Ecoles normales.....			2	1	3
Collèges classiques catholiques.....			17		17
Collèges protestants affiliés aux universités.....				6	6
Universités.....			2	2	4
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.....			3	1	4
Ecoles des arts et manufactures.....					9
Totaux.....	4,316	976	318	21	5,640

1892-93.

Nombre d'élèves qui ont fréquenté :	Elèves catholiques.		Elèves protestants.		Totaux.
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	
Les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies sous contrôle.....	106,426	96,375	16,348	15,714	234,863
Les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies indépendantes.....	9,349	21,913	543	534	32,339
Les collèges classiques catholiques.....	5,024				5,024
Les écoles normales et les écoles annexes.....	340	196	184	353	1,073
Les universités Laval et McGill et celle du collège Bishop.....	152		834	123	1,109
Les écoles des sourds-muets et des aveugles.....	168	300	27	19	514
Les écoles des arts et manufactures.....					1,047
Totaux.....	121,459	118,784	17,936	16,743	275,969
Moyenne de la présence des élèves :					
Dans les écoles élémentaires.....					133,183
Dans les écoles supérieures.....					73,304
Totaux.....					206,487

1892-93.

Elèves dans les différentes années du cours d'études.	Dans les écoles élémentaires catholiques.	Dans les écoles élémentaires protestantes.	Dans les écoles modèles et les académies catholiques.	Dans les écoles modèles et les académies protestantes.	Totaux.	
					Dans les écoles élémentaires, totaux.	Dans les écoles modèles et les académies, totaux.
Cours élémentaire, 1ère année.....					75,612	
“ “ 2ème “.....					52,455	
“ “ 3ème “.....					36,851	
“ “ 4ème “.....					20,772	
Cours modèle.....					2,337	
Cours élémentaire.....						60,410
Cours modèle 1ère année.....						9,397
“ “ 2ème “.....						5,197
Cours académique 1ère “.....						2,654
“ “ 2ème “.....						1,517
Elèves français apprenant la langue anglaise.....	14,182	1,517	33,576	290	15,699	33,866
Elèves anglais apprenant la langue française.....	2,361	7,550	4,575	4,870	9,911	9,445

1892-93.

Classification des élèves d'après leur langue maternelle.	Français.	Anglais.	Autres langues.	Totaux.
Elèves des écoles élémentaires catholiques.....	154,654	5,637	483	160,774
“ “ protestantes.....	1,840	25,330	35	27,205
Elèves des écoles modèles et des académies catholiques.....	64,838	6,722	71,610
Elèves des écoles modèles et des académies protestantes.....	318	7,294	1	7,613
Totaux.....	221,700	44,983	519	267,202

N.B.—Il y a de plus dans les écoles normales, les collèges, les universités et les écoles spéciales, 8,767 élèves dont la classification n'est pas donnée.

Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices religieux.
1892-93.

DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Membres du clergé catholique.....	436	1128	
Frères des Ecoles chrétiennes.....	281		
do de Saint-Viateur.....	116		
do Sainte-Croix.....	85		
do Maristes.....	73		
do du Sacré-Cœur.....	93		
do de l'Instruction chrétienne.....	26		
do de Saint-Gabriel.....	12		
do Saint-Vincent de Paul.....	6		
Total.....			
Sœurs de la Congrégation Notre-D.....	569		2098
do de la Charité.....	252		
do de la Présentation de Marie.....	188		
do des SS. NN. de Jésus et de Marie.....	171		
Sœurs de Sainte-Anne.....	207		
do de la Providence.....	160		
do du Bon-Pasteur de Québec.....	101		
do de l'Assomption de Marie.....	106		
do de Jésus-Marie.....	57		
do Marianites.....	60		
Religieuses du Sacré-Cœur.....	59		
do Ursulines.....	116		
Sœurs du Saint-Rosaire.....	8		
do de Saint-Joseph.....	21		
do du Bon-Pasteur de Montréal.....	23		
Total.....		3226	

Résumé statistique indiquant le nombre des institutrices et des instituteurs laïcs :

1892-93.

Instituteurs et institutrices.	Nombre.	Total des traitements.	Moyenne des traitements.
INSTITUTEURS LAÏCS DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :			
Ayant un brevet d'une école normale.....	93	\$ cts.	\$ cts.
“ “ d'un bureau d'examineurs.....	135	95,476 00	418 75
Non brevetés.....	64	12,585 00	196 64
INSTITUTEURS LAÏCS DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :			
Ayant un brevet d'une école normale.....	41	738,96 00	703 77
“ “ d'un bureau d'examineurs.....	64	8,983 00	599 88
Non brevetés.....	15		
INSTITUTRICES LAÏQUES DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES :			
Ayant un brevet d'une école normale.....	190	351,574 00	108 51
“ “ d'un bureau d'examineurs.....	3,050	73,411 00	73 19
Non brevetées.....	1 003		
INSTITUTRICES LAÏQUES DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES :			
Ayant un brevet d'une école normale.....	285		
“ “ d'un bureau d'examineurs.....	787	199,116 00	185 75
Non brevetées.....	79	11,108 00	140 61
Totaux.....	5,806	826,149 00	142 21
Professeurs laïcs enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges affiliés protestants et les écoles spéciales.....	265		
*Grand total des professeurs laïcs.....	6,071		

AMENDEMENTS A LA LOI SCOLAIRE.

Chaque fois que dans l'exercice de mes fonctions je me vois embarrassé par l'interprétation d'un texte obscur ou d'une disposition qui semble incompatible avec l'esprit général de notre système scolaire, je prépare, pour être soumis à la Législature, après avoir obtenu la sanction des deux comités du Conseil de l'Instruction publique, des amendements dont le but est de rendre plus facile l'application de notre loi.

C'est ainsi que, depuis la mise en vigueur des Statuts refondus de la province de Québec, j'ai obtenu un certain nombre de modifications plus ou moins

importantes que l'on trouve aux actes 52 Vic., chap. 23 et 24; 58 Vic., chap. 27, 28, 29 et 30; 54 Vic., chap. 21; 55-56 Vic., chap. 24 et 51, et 56 Vic., chap. 23.

Pour la session prochaine, je me propose de vous soumettre encore un certain nombre d'amendements, parmi lesquels il y en a deux qui méritent d'attirer plus particulièrement votre attention.

D'abord, je suggère d'ajouter un paragraphe à l'article 2143 des Statuts refondus de la province de Québec, qui permettra de définir la manière dont seront perçues les cotisations sur les propriétés immobilières des corporations et des compagnies légalement constitués, quand elles seront situées sur un territoire

placé sous l'administration de deux corporations de commissaires d'écoles, l'une catholique et l'autre protestante, établies en vertu des dispositions de l'article 1 du chapitre 28 de l'acte 53 Victoria. amendant l'article 2 du chapitre 24 de l'acte 52 Victoria.

Puis, je propose des changements aux articles 1986 et 1987 des Statuts refondus qui, ainsi modifiés, fixeront la procédure à suivre dans le cas d'une déclaration de dissidence et dans celui où les contribuables appartenant à la croyance religieuse des dissidents étant devenus en majorité revendiquent le droit de former une corporation de commissaires d'écoles.

L'adoption de ces amendements aurait pour effet, j'en suis persuadé, de prévenir des difficultés sérieuses entre contribuables de croyances religieuses différentes, au sujet de l'interprétation des articles dont je viens de faire mention.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES.

J'ai déjà eu plusieurs fois occasion d'appeler l'attention du gouvernement sur l'avantage que présenterait l'introduction des conférences pédagogiques dans notre système scolaire.

La plupart des membres de notre corps enseignant laïc n'ont pas été à même de faire des études pédagogiques spéciales.

L'instituteur, l'institutrice surtout, peut avoir reçu dans une maison d'éducation supérieure une instruction qui l'a mis à même de subir d'une façon brillante l'épreuve devant un bureau d'examineurs, sans être toujours capable de communiquer aux autres ce qu'il sait lui-même, faute d'avoir appris la manière de le faire.

Comprenant les avantages que notre corps enseignant retirerait de leçons pratiques que les inspecteurs d'écoles donneraient, au commencement de chaque année scolaire, aux instituteurs et aux

institutrices de leurs districts d'inspection respectifs, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique adoptait, à sa séance du 28 septembre 1892, une résolution recommandant, comme suit, l'institution de conférences pédagogiques :

“ Que, dans le but d'établir autant d'uniformité que possible dans l'enseignement et afin de suppléer au manque de connaissances pédagogiques de la plupart des instituteurs et des institutrices qui n'ont pas suivi de cours spéciaux, il serait avantageux de recommander aux inspecteurs d'écoles de faire, lors de leur première tournée d'inspection, une conférence pédagogique dans chacune des municipalités de leurs districts ;

“ Que ces conférences, qui dureraient deux jours, devraient être faites suivant un programme et des instructions qui seraient fournis à l'inspecteur par les comités du Conseil de l'Instruction publique :

“ Que l'inspecteur d'écoles recevrait trois piastres (\$3,00) pour les deux jours de conférences ;

“ Que, dans le cas où il y aurait plusieurs municipalités scolaires dans une paroisse, une seule conférence serait faite pour tous les instituteurs et institutrices de cette paroisse ;

“ Que l'inspecteur d'écoles emploierait l'après-midi de la seconde journée de la conférence à interroger les instituteurs et les institutrices qui l'auraient suivie, afin de se rendre compte du degré de compétence de chacun d'eux ;

“ Que des certificats seraient délivrés par l'inspecteur aux maîtres et aux maîtresses qui auraient suivi ces conférences, constatant : 1° qu'ils ont assisté aux séances ; 2° qu'ils ont profité des explications qui leur ont été données ;

“ Que le gouvernement soit prié de faire voter par la Législature une somme suffisante pour mettre ce projet à exécution.”

Cette résolution est suffisamment explicative par elle-même pour qu'il me soit nécessaire d'insister sur les avantages que, pour une somme minime (\$3,600 environ), le corps enseignant laïc retirerait de cours spéciaux qui lui seraient donnés par des hommes compétents rompus à la théorie et à la pratique de l'enseignement.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS
ET AUX INSTITUTRICES.

Toutes les personnes qui s'occupent d'enseignement s'accordent pour admettre que l'insuffisance des traitements des instituteurs et des institutrices est un des obstacles les plus sérieux au développement de l'instruction publique dans notre province,

Cette question, d'une importance de premier ordre, a été étudiée, sur toutes ses faces, par une commission du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui n'en est pas encore arrivée à une solution satisfaisante.

On a bien proposé l'obligation légale d'un traitement minimum comme le moyen le plus efficace de remédier à cet état de chose et j'ai partagé moi-même cette manière de voir, mais je me suis bientôt convaincu que ce moyen serait inapplicable dans la pratique, car, comme le disait avec beaucoup d'à-propos M. l'inspecteur Gay dans son rapport annuel de 1885 : "Quelle serait la pénalité infligée en cas de non-exécution de la loi? Assurément elle ne pourrait être autre que la confiscation de l'octroi législatif, lequel est de \$10 à \$15 par école. D'un autre côté, vu la modicité des traitements, l'augmentation proposée ne saurait être moindre que cinquante pour cent. Dans le cas que j'ai mentionné (\$100 de traitement), elle serait de \$50. Voilà donc les commissaires mis en demeure ou d'augmenter le traitement de leurs maîtresses d'écoles de \$50 ou de perdre un octroi de \$15, quel parti pren-

dront-ils? La réponse est facile à deviner. On peut donc voir par là que les moyens coercitifs ne sauraient être ni praticables ni utiles."

Depuis, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ayant étudié cette question avec soin, a adopté, à sa séance du 28 septembre 1892, une proposition de l'honorable M. Masson appuyé par sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, qui, si elle n'offre pas un remède radical, n'en serait pas moins un palliatif très appréciable dont l'effet serait de stimuler le zèle des membres du corps enseignant, tout en améliorant leur position dans une certaine mesure. Voici cette proposition :

"1. Qu'une gratification soit offerte aux instituteurs et aux institutrices laïcs des écoles élémentaires qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence, qui auront enseigné toutes les matières du programme d'études, qui se seront conformés fidèlement aux règlements des comités du Conseil de l'Instruction publique et qui auront obtenu les meilleurs résultats, le tout sous tels règlements qui seront faits par les comités du Conseil de l'Instruction publique;

"2. Que le gouvernement soit prié de faire mettre une somme suffisante à cette fin à la disposition du Conseil de l'Instruction publique."

Ces gratifications devraient être accordées aux instituteurs et aux institutrices les plus compétents et les plus zélés dans l'exercice de leurs devoirs, sans tenir compte du degré des écoles qu'ils dirigent.

Elles pourraient être de deux classes : l'une de \$30.00 par vingt écoles et l'autre de \$20.00 par dix écoles, et seraient distribuées dans chaque district d'inspection, suivant le nombre d'écoles qu'il contiendrait. Les inspecteurs d'écoles, chacun pour son district respectif, désigneraient les instituteurs et les institu-

trices qui auraient droit à cette récompense.

Etant donné qu'il y a, dans la province de Québec, 4,867 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires et des syndics d'écoles catholiques et protestants et que chaque district d'inspection, non compris ceux du Saguenay et des Îles de la Madeleine qui n'ont qu'un nombre d'écoles insignifiant, contient en moyenne un peu plus de 121 écoles élémentaires, tout inspecteur aurait alors à disposer d'environ six gratifications de première classe et de douze gratifications de seconde classe.

A ces gratifications, on pourrait ajouter des certificats qui, tout en étant un précieux souvenir pour les personnes auxquelles ils seraient décernés, contribueraient à leur procurer des engagements avantageux.

Le montant nécessaire pour mettre ce projet à exécution ne dépasserait certainement pas la somme de \$18,000.

DIVISION DES DISTRICTS D'INSPECTION.

Le comité catholique ayant constaté que plusieurs inspecteurs avaient des districts très étendus et renfermant un trop grand nombre d'écoles pour qu'ils puissent les visiter deux fois, a recommandé une redistribution de ces districts de manière à égaliser autant que possible le travail des inspecteurs. Le gouvernement ayant adopté ce projet, quatre nouveaux districts d'inspection catholiques ont été créés; un dans la partie est de la province, deux dans les Cantons de l'Est et le quatrième dans la partie ouest.

Sur la recommandation du comité protestant, un nouveau district d'inspection pour les écoles protestantes a également été formé.

Ainsi, cinq inspecteurs nouveaux ont été nommés au mois de juillet 1892.

J'ai lieu d'espérer d'excellents résultats de ces changements et j'ai déjà pu

constater, cette année, que l'inspection des écoles a été faite avec plus de soin et que le nombre des visites aux écoles a augmenté d'une manière très sensible.

J'ai l'honneur de vous référer aux rapports des inspecteurs d'écoles, dont quelques-uns renferment des suggestions importantes et vraiment pratiques.

TRAVAUX DU COMITÉ PROTESTANT.

On peut constater les travaux du comité protestant, depuis mon dernier rapport, dans les comptes rendus de ses séances, qui ont été publiés.

Il est bon, cependant, de remarquer surtout que le comité s'est occupé sérieusement de la question de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles élémentaires, et que l'on prendra sous peu une décision définitive à ce sujet.

Les deux difficultés principales qui ont été surmontées sont : 1° le choix d'un ouvrage convenable; 2° l'impuissance des instituteurs, en général, à donner un enseignement scientifique et pratique sur le sujet.

Pour la première, on attend beaucoup d'un ouvrage actuellement en préparation, du savant principal de l'Ecole normale McGill, et on espère pouvoir améliorer les méthodes actuellement suivies dans nos écoles normales, de telle manière que tous les instituteurs pourront enseigner cette science si importante dans un pays dont les ressources agricoles constituent la base de sa richesse.

L'enseignement technique est aussi à l'étude et, bien que l'on ait obtenu pendant les dernières années des résultats favorables des essais qui ont été faits dans plusieurs écoles de la province, il ne fait pas encore partie du cours d'études. A la réunion annuelle qui a eu lieu, en juillet dernier, au collège Bishop, de Lennoxville, Mlle Binmore, B. A., a fait une conférence très intéressante sur les essais pratiques qui ont été faits dans

une des écoles élémentaires de la province et sur l'étude spéciale qu'elle a faite des méthodes en vogue dans les écoles industrielles de New-York.

Nous n'avons pas l'intention d'enseigner les métiers dans nos écoles, mais d'en démontrer l'utilité instructive et pratique.

On ne peut trop se convaincre de l'importance morale et mentale qui dérive de la conception exacte de la forme, des relations qui existent entre les parties d'une unité et entre ces parties et le tout, choses si nécessaires à l'enfant avant de concevoir son plan, le dessiner et exécuter le travail avec précision.

Le comité protestant a été très éprouvé par suite de la disparition de quatre de ses membres les plus anciens et les plus capables : le très révérend James Williams, lord évêque de Québec, président du comité depuis sa fondation, le révérend Dr Cook, l'honorable juge Church et le révérend Dr Weir, qui sont morts après avoir rendu des services si utiles pendant nombre d'années, regrettés de tous ceux qui ont été témoins de leurs talents, de leur dévouement à la cause de l'instruction, de leurs qualités personnelles et de la noblesse de leur caractère.

Le choix du Dr R.-W. Heneker en qualité de président des réunions du comité a été des plus heureux.

Les nouveaux membres sont : le révérend A.-T. Love, B. A. ; le très révérend A.-H. Dunn, D. D. ; Samuel Finley, écr., le révérend E.-I. Rexford, B. A., et S.-P. Robins, écr, LL. D.

L'EXPOSITION SCOLAIRE.

Les résultats obtenus par notre exposition scolaire à Chicago prouvent, mieux que toutes les considérations dans lesquelles je pourrais entrer sur ce sujet, que notre système scolaire est loin d'être aussi défectueux qu'on se plaît à le dire dans certains quartiers. Et, je me plais

à le reconnaître, les louanges flatteuses qu'en ont faites des organes importants de la presse canadienne et étrangère sont dues, pour une bonne part, à l'initiative intelligente de M. le chanoine Bruchési, que le gouvernement avait chargé de l'organisation de ce département important.

Je crois cependant devoir exprimer le regret de ce que les circonstances n'ont pas permis que les écoles laïques françaises et anglaises aient pu figurer en raison de leur importance dans ce grand concours où, en dépit de cette lacune regrettable, nous avons droit de revendiquer une des premières places.

LA BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque de mon département qui, en raison des ressources minimes qui sont mises à ma disposition pour son entretien, ne prend malheureusement pas tout le développement désirable, rend cependant de grands services.

Le soin méticuleux avec lequel sont choisis les livres qui la composent permet de les consulter sans danger ; aussi est-elle visitée par un grand nombre de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe.

Il serait désirable que, comme le fait remarquer le bibliothécaire dans son rapport que j'insère ci-après, il y eût pour cette bibliothèque un catalogue qui faciliterait considérablement les recherches des personnes qui la visitent.

Québec, 10 mars 1893.

A l'honorable Surintendant
de l'Instruction publique, Québec.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

Suivant l'ordre que vous m'avez donné, j'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit :

La bibliothèque du département de l'Instruction publique contient à peu 10,000 volumes et environ 500 à faire relier.

Les élèves des différentes institutions viennent y puiser des renseignements précieux et je suis heureux de constater que la jeunesse est très studieuse et aime beaucoup à s'instruire en puisant aux bonnes sources.

La littérature, les récits de voyages, la géographie, etc., ont un attrait particulier dont les jeunes gens savent profiter. Les œuvres de Jules Verne, de Fleuriot, de Navery sont très appréciés. Shakespeare, Walter Scott, Fenimore Cooper ; les histoires de Martin, Guizot, Thiers et autres sont aussi et souvent consultées.

Il y a actuellement 400 volumes de sortis, mais en mains sûres, et qui reviendront en temps à la bibliothèque.

J'ai retrouvé au delà de cinquante volumes qui étaient considérés comme perdus. Les clients de la bibliothèque ont généralement bien soin des livres.

J'ai mis en ordre autant que possible la classification des cartes écrites sous forme de catalogue, et je demande l'autorisation d'en faire faire un, c'est absolument nécessaire.

Monsieur le Surintendant, je suis content de vous dire qu'on ne soupçonne pas les grands services que rend la bibliothèque du département. Toutes les classes de la société profitent de l'avantage que leur offrent nos livres, et vous seriez heureux de voir comme on sollicite de toutes parts l'avantage d'y avoir accès.

Le tout humblement soumis.

Je demeure,
Monsieur le Surintendant,
Votre respectueux serviteur.

GUSTAVE OUIMET,
Bibliothécaire D. I. P.

LE MUSÉUM.

Le muséum attaché à mon département s'est développé pendant ces dernières années d'une façon relativement considérable, comme en fait foi le rap-

port du conservateur, qu'en raison de son importance, je crois devoir insérer ici :

Québec, 15 septembre 1893.

A l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le résultat de mes travaux comme conservateur du muséum du département de l'Instruction publique depuis le 20 novembre 1890 jusqu'au 30 juin 1893. J'ai fait, dans les rapports que je vous ai adressés depuis l'année 1886, l'historique abrégé des commencements et des progrès du muséum jusqu'au 30 novembre 1890.

Je dois d'abord attirer votre attention sur le fait que la conservation des pièces, la confection des catalogues, la réception des visiteurs, dont le nombre va toujours en augmentant, etc., absorbent une partie considérable de mon temps. L'excellent état des collections d'oiseaux, de mammifères, de poissons, d'insectes, de végétaux et autres, si fort exposées aux ravages d'une multitude d'insectes déprédateurs, témoigne assez que ces spécimens périssables de leur nature ont été l'objet d'une surveillance continuelle. Maintenant si l'on compare la quantité des pièces du muséum, à la fin de l'année 1890, avec ce qu'elle est actuellement, l'on restera convaincu que des progrès notables ont été faits depuis la date de mon dernier rapport, malgré la modicité du crédit voté pour cet objet.

A cette époque, la mammalogie était représentée par 21 pièces, cette classe en compte aujourd'hui 40; l'ichtyologie n'y était représentée que par 7 spécimens de poissons. Il y en a aujourd'hui 47; l'ornithologie comptait déjà 332 pièces appartenant à 199 espèces d'oiseaux indigènes, à l'exception de trois qui viennent d'Ontario et des Etats-Unis; on en compte aujourd'hui 419 pièces; les collections de reptiles, de crustacés, et

d'échinodermes ont aussi reçu de nombreux spécimens nouveaux. La collection conchyliologique qui ne contenait qu'une centaine d'espèces de mollusques et environ de 400 à 500 spécimens en comptait, le 1er janvier 1893, 351 espèces et plus de 1300 échantillons. L'entomologie, la botanique, la minéralogie et la paléontologie n'ont pas été négligées. La collection entomologique du muséum qui était de 2,306 espèces est actuellement de plus de 3,000; l'herbier qui comprenait 2,200 espèces de végétaux indigènes et exotiques, en renferme aujourd'hui 3,000; la collection paléontologique a été accrue de 127 pièces intéressantes au point de vue de la géologie de la province de Québec. Une addition de 200 échantillons de minéraux a été faite aux collections du muséum.

La collection de monnaies et médailles n'existait pas encore à l'époque de mon dernier rapport. Fondée en 1891, elle a pris aujourd'hui une grande importance et représente une somme considérable. Elle comprend: 1° une collection de 441 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires, et de 13 médailles des Etats-Unis; 2° une collection de 101 pièces de monnaie d'Espagne et de Portugal et de leurs anciennes possessions d'Amérique; 3° une collection de 212 pièces de monnaie et cartes d'affaires et de 52 médailles de France; 4° une collection de 340 pièces de monnaie et six médailles d'Europe et d'Asie; 5° une collection de 420 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires et 29 médailles de la Grande-Bretagne et de ses colonies, non compris le Canada; et 6° une collection de 320 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires et 176 médailles du Canada. Les 865 pièces de monnaie, jetons et cartes d'affaires de la collection Breton acquise par le gouvernement Mercier ne sont pas comprises dans l'état précédent. On trouve aussi dans les salles du muséum diverses

petites collections d'objets intéressants à plus d'un titre, tels que timbres de l'année colombienne, wampums de la nation des Hurons, casse-tête sioux, billets de banque, jetons, etc., etc.

L'état qui précède suffit, je pense, pour prouver que le muséum n'a pas cessé de progresser durant les deux années dernières, et qu'il y a eu un accroissement considérable non seulement dans le nombre de pièces, mais encore dans la valeur des diverses catégories de spécimens.

Je ne terminerai point ce rapport sans vous remercier, Monsieur le Surintendant, de la bienveillance avec laquelle vous avez toujours accueilli mes demandes pour l'avancement du muséum.

Il me reste encore une tâche bien agréable à remplir, c'est d'exprimer à l'honorable Premier Ministre et à ses honorables collègues la reconnaissance que je leur dois pour l'intérêt qu'ils m'ont témoigné en toutes occasions et l'empressement qu'ils ont mis à acquiescer aux demandes que je leur ai faites par votre entremise pour l'utilité du muséum.

L'arrivée au pouvoir du gouvernement Taillon a été une époque de renaissance pour le muséum. Les vitrines que l'honorable M. Nantel, ministre des Travaux publics, a fait faire pour y installer les collections de numismatique et les grandes espèces d'oiseaux et les mammifères de moyenne taille, font honneur à l'honorable ministre et au gouvernement dont il est un des membres distingués.

Feu l'abbé L. Provancher, cet infatigable travailleur, avait, quelques jours avant sa mort, exprimé le vœu que le fruit de quarante ans de recherches et de travaux incessants ne serait point perdu pour la province de Québec. Il est mort confiant que le gouvernement de la Province ferait l'acquisition de ses collections de spécimens d'histoire naturelle. Il n'a pas été trompé dans son attente. Mais il était réservé à l'honorable Premier

Ministre Taillon et à ses collègues de conserver à la patrie du savant canadien sa riche bibliothèque de livres scientifiques, et ses superbes collections d'entomologie et de conchyliologie. Espérons que les salles du muséum seront agrandies de telle sorte que nous puissions y installer convenablement les riches collections que nous possédons déjà et qui ne manqueront pas de s'accroître encore.

Veillez, Monsieur le Surintendant, agréer mes sincères remerciements pour toutes vos bontés, et me croire, avec la plus haute considération.

Votre tout dévoué serviteur,

D.-N. ST-CYR,

Conservateur du Muséum.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la cause de l'instruction publique a perdu un de ses zélateurs les plus éclairés dans la personne de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. Comme son digne frère, l'évêque de Chicoutimi, dont nous avons, il y a quelques années, à déplorer la perte, l'éminent prélat a toujours pris une part très active au travail du Conseil de l'Instruction publique.

A l'ouverture de sa session du mois de septembre dernier, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique manifestait ses regrets en adoptant la résolution qui suit :

“ Avant de passer aux affaires ordinaires, ce comité désire consigner dans ses archives l'expression du profond regret de tous ses membres, à l'occasion de la mort de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, dont le dévouement éclairé à la cause de l'éducation a toujours rendu son concours à ce comité si utile et si précieux.”

Tous les partisans d'une saine éducation doivent prendre part aux regrets exprimés par cette résolution du comité

catholique du Conseil de l'Instruction publique.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Ministre,
Votre très obéissant serviteur.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Quelques pensées sur l'éducation.

L'éducation faite en s'amusant disperse la pensée ; la peine en tout genre est un des grands secrets de la nature. L'esprit de l'enfant doit s'accoutumer aux efforts de l'étude comme notre âme à la souffrance. — Mme de Staël.

— C'est à l'éducation des femmes qu'il faut s'appliquer surtout, car chaque mère est une école. — Michelet.

— Le premier et le plus essentiel objet de l'éducation est le développement moral de l'homme. Afin que l'homme possède d'une manière puissante toutes ses facultés, qu'il les exerce avec toute l'énergie, et qu'il leur donne toute la mesure de mouvement dont elles sont susceptibles, il faut que, dans le premier âge et dans tout ce qui devient l'objet de ses études, son cœur et son esprit, son imagination et sa sensibilité, agissent à la fois. — Thomas.

— C'est la mère qui imprime à l'enfant les premières idées et les habitudes les plus puissantes, comme elle commande les premières, les plus tendres et les plus durables affections. — Dubois.

— L'éducation reçue par les jeunes filles se propage beaucoup plus que l'éducation reçue par les hommes ; l'homme reçoit l'instruction, il va la perdre dans les travaux extérieurs auxquels sa vie d'action le condamne ; la jeune fille la rapporte à la maison, la

communiqué à ses frères, à ses sœurs, et, plus tard, à ses enfants. C'est un enseignement mutuel qui se répand dans une proportion toujours croissante; il a toute l'efficacité d'un sentiment, il a la toute-puissance de la nature. — Lamartine.

— Il faut cultiver l'intelligence en suivant une voie qui mette l'enfant en état de découvrir lui-même les règles, les motifs, les principes de ce qu'on lui enseigne. On ne possède bien que ce qu'on a trouvé soi-même. — Baron.

— Il faut s'attacher à développer et à fortifier l'observation des enfants et des adolescents en portant leur attention sur les objets dont ils sont environnés, les diriger constamment vers un but utile à eux et à leurs semblables. — Pestalozzi.

Analyse littéraire.

Quels que soient le morceau à analyser et la force des élèves auxquels on s'adresse, ces exercices peuvent toujours se faire d'après un même plan général dont on négligera à l'occasion telle ou telle partie, tel détail, selon les circonstances, la nature du sujet et le jugement de l'instituteur.

Voici ce plan général qui peut aider à préparer rapidement une leçon d'analyse littéraire sans omettre aucun des exercices particuliers auxquels le sujet se prête:

1° Lecture du morceau à voix basse, par tous les élèves, afin qu'ils en aient une idée générale;

2° Exposé orale, par quelques élèves, de l'idée général du sujet traité;

3° Exposé par l'instituteur des connaissances historiques, scientifiques ou autres nécessaires à l'intelligence du morceau: détails biographiques sur l'auteur;

4° Recherche de la première partie du

morceau (indication précise du commencement et de la fin);

Etude de cette partie: A. *Genre de style* (narration, description, dialogue, dénouement, morale, etc.).

B. *Explication des mots* (sens, dérivés, composés, radicaux, étymologie, synonymes, hononymes, contraires, etc.).

C. Rétablissement de la *construction pleine et directe*, les cas échéant (faire disparaître les ellipses et les inversions).

D. *Explication des idées* (figures, ornements, etc.).

Même travail pour les autres parties du morceau; on pourrait aussi déterminer l'étendue de toutes les divisions logiques avant de commencer l'étude de chacune en particulier.

5° Lecture à haute voix par chaque élève d'une division ou subdivision du morceau;

6° Résumé oral en style simple, par chaque élève d'une partie du texte étudié;

7° Résumé oral en style simple, par un ou plusieurs élèves, de tout le morceau analysé;

8° Devoir: résumé ou reproduction par écrit en style simple de toute la lecture par tous les élèves, en exigeant qu'ils indiquent avec précision (par exemple par des aliéas) les différentes parties du sujet.

9° Correction par l'instituteur et dictée d'un devoir modèle.

C.-J. SCHÉPERS.

Le cochet, le chat et le sourceau (1)

(Analyse littéraire.)

1. *Résumé.* — Un sourceau raconte à sa mère que, sur le point de faire connaissance avec un animal aux apparen-

(1) *La Fontaine*, livre VI, fable 5. Cette fable est dans presque toutes les chrestomathies à l'usage de l'enseignement moyen.

ces très douces, il a pris la fuite en entendant la voix d'un autre animal; sa mère lui apprend quelles sont, à son point de vue spécial, les qualités des deux animaux.

II. *Argument.* — Un souriceau ne considérant que les caractères physiques d'un chat, le prend pour un animal bon à fréquenter; il fuit au contraire le cochet parce qu'il est turbulent. Il s'est trompé sur le bien et le mal que peuvent lui faire ces deux personnages, parce qu'il les a jugés exclusivement sur leurs qualités extérieures; donc il faut se garder "de juger des gens sur la mine."

III. *Restriction.* — Si on la prend au pied de la lettre, la morale de cette fable n'est pas tout à fait juste. En effet, s'il ne faut pas, parce qu'il est bien vêtu, prendre un filou pour un honnête homme, ni croire qu'un homme mal habillé soit dépourvu d'intelligence, il est cependant permis de préjuger un peu le caractère de quelqu'un sur des signes extérieurs. Un juge d'instruction et un artiste lyrique n'ont pas le même port, la même démarche, les mêmes manières. Il en est d'eux ainsi de la morale de presque toutes les fables; elle a besoin d'être commentée pour qu'elle ne donne pas lieu à confusion.

IV. *Applications littéraires.* — 1. Narration analogue à l'histoire racontée. Un mauvais garnement a incité un jeune enfant au mal en lui montrant tout le plaisir qu'il en éprouverait; un camarade l'en a dissuadé. Comme il ne sait quel parti prendre, il demande conseil à sa mère. (Laisser le choix des circonstances aux élèves, les engager à employer le discours direct lorsqu'il convient.)

2. Prouver par des considérations choisies qu'il faut se mettre en garde contre les jugements erronés que l'on pourrait porter contre les gens en ne considérant que leurs dehors.

3. Les Grecs anciens croyaient qu'un beau corps était l'indice d'une belle âme;

prouvez que ce précepte n'est pas toujours vrai.

V. *Les idées.* — a) Introduction à la fable (3 vers).

- 1. Introduction (3 vers), circonstances accompagnant le fait.
- 2. Comparaison entre les deux animaux (3 vers).
- 3. *L'un doux...étalé.* Description du cochet.
- b) Discours du souriceau
 - 4. Réflexion de l'auteur (3 vers).
 - 5. Suite du récit: *Il se battait... cœur.* Le souriceau s'enfuit.
 - 6. Transition (2 vers.)
 - 7. *Il est velouté...pareilles.* Description du chat.
 - 8. *Je l'allais...fuite.* Il répète qu'il s'est enfui.

- e) Réponse de la mère
 - 1. *Mon fils...porté.* Malice du chat.
 - 2. (Jusqu'à la fin.) Utilité du cochet.

d) Morale (2 vers).

VI. *Utilité de chacune de ces idées.* — a) La Fontaine excelle à mettre ses personnages en scène, et à les peindre de façon bien concrète avec les caractères qui sont nécessaires pour les développements subséquents. Il fait quelquefois, dans ce but, un peu abus du pléonasm.

b) La Fontaine raconte bien les choses; remarquez bien le langage du souriceau; il ne dit pas une *crête*, des *ailes*, mais un *morceau de chair*, une *sorte de bras*; en effet, c'est la première fois qu'il voit ces organes, il ne peut donc les dénommer exactement. La frayeur du souriceau est amusante, car il se trouvait en face d'un *cochet*; qu'eût-il fait s'il avait rencontré un *coq* ?

Le souriceau énonce les qualités extérieures du chat, qui le rendent confiant, puis il ajoute naïvement: je le crois sympathique aux rats parce qu'il a des oreilles comme les nôtres. C'est bien là le langage de l'enfance inconsciente.

La mère répond avec calme et conviction; c'est la sage expérience qui parle pour détromper la jeunesse inconsidérée que souvent l'apparence séduit.

La peinture du chat est si frappante qu'on reconnaît l'animal avant que la souris ne le nomme.

La plupart des critiques sont d'accord pour proclamer la perfection de cette jolie fable.

VII. *Lecture*.—Le ton doit faire sentir toutes ces nuances.

VIII. *Les mots*.—Il reste à donner le sens exact des mots, à en étudier les synonymes, les multisens, etc.; puis à faire quelques remarques grammaticales. Ce sera pour un autre article.

J. B. L.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

LES VŒUX DU SAGE.

Laissons, laissons aller le monde
Comme il lui plaît, comme il l'entend :
Vivons caché, libre et content,
Dans une retraite profonde.
Là, que faut-il pour le bonheur ?
La paix, la douce paix du cœur,
Le désir vrai qu'on nous oublie,
Le travail qui sait éloigner
Tous les fléaux de notre vie,
Assez de bien pour en donner,
Et pas assez pour faire envie.

FLORIAN.

II

LA PATIENCE ET L'AMBITION.

Il est deux routes dans la vie :
L'une solitaire et fleurie,
Qui descend sa pente chérie
Sans se plaindre et sans soupirer.
Le passant la remarque à peine,
Comme le ruisseau de la plaine
Que le sable de la fontaine
Ne fait même pas murmurer ;
L'autre, comme un torrent sans digue,
Dans une éternelle fatigue,
Sous les pieds de l'enfant prodigue
Roule la pierre d'Ixion.
L'une est bornée et l'autre immense,
L'une meurt où l'autre commence :
La première est la patience,
La seconde est l'ambition.

ALFRED DE MUSSET.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. DU RIRE CHEZ L'ENFANT.

Le rire de l'enfant ne naît pas, comme celui de l'homme, de la vue d'un ridicule ou d'un rapport étrange et inattendu

entre les idées, mais tout simplement de la joie intérieure. Un rien fait éclater ce rire si franc, si riche en quelque sorte, et qui trahit un si profond contentement. L'homme éprouve quelquefois lui-même de ces rires d'enfants qui n'ont point de raison, et qui sont produits par les causes les plus futiles : c'est le rire le meilleur et le plus sain ; il relâche les fibres de l'âme et nous donne une idée du bonheur de l'enfance, bonheur que nous avons oublié, parce qu'il consiste précisément dans un abandon, un oubli de soi-même qui ne laisse point de traces après lui. (Paul Janet.)

II. ALGER.

Actuellement Alger est devenue la première ville du continent africain, non par le nombre des habitants, mais par son rôle historique, comme foyer de la civilisation européenne. Elle est aussi la première par le charme et la grandeur imposante de l'aspect : après l'avoir vue de la mer, nul ne peut oublier le tableau merveilleux qu'il a contemplé. Encore au milieu du siècle on pouvait la citer comme le type régulier d'une cité bâtie en amphithéâtre triangulaire sur le flanc d'une montagne ; mais elle a grandi, et maintenant elle forme un ensemble plus vaste et plus complexe de contours. Vers le haut de la colline, que couronnent les murailles de la citadelle, se montre encore ce qui reste de la vieille Alger qui ressemble de loin à une carrière de marbre blanc, aux blocs inégaux et mal taillés. Les teintes bleues ou jaunes des parois, le vert des jalousies ne se discernent pas à distance ; toutes les couleurs sont éteintes par l'éblouissante blancheur de la pierre ; seulement, au matin, la lumière naissante de l'orient s'y brise en rayons roses, et, le soir, le couchant s'y réfléchit en nuances violettes. Jadis la cataracte de maisons descendait jusqu'à la mer ; de nos jours elle s'arrête à mi-côte, limitée et comme

endiguée par les masses régulières des maisons françaises qui se prolongent en façade au-dessus des quais. Au sud du triangle de la ville arabe, une autre ville escalade les pentes ; mais entièrement formée de maisons modernes, elle ne se confond pas en un immense éboulis de roches blanches : on en distingue les murs grisâtres et les toits rouges, contrastant partout avec la verdure foncée des jardins. (Elisée Reclus.)

III. DE LA POLITESSE.

La société est une sorte de bal masqué. Quel que soit, d'ailleurs, le déguisement de chacun, il est expressément convenu qu'il n'y aura qu'un même masque pour tous, celui de la politesse.

La politesse s'apprend par l'usage du monde. Elle diffère en cela de la grâce, de l'esprit, du goût, du génie, de certaines vertus sociales que nous apportons en naissant, et que le temps, les circonstances développent en nous. L'usage du monde fait sur notre langue, sur nos habitudes, sur nos manières, ce que le rabot et la lime font sur le bois et sur les métaux : il les polit ; aussi le mot *politesse* dérive-t-il du mot *polir*, qui a un sens propre et un sens figuré.

Agir et parler de manière à satisfaire l'amour-propre de tout le monde, avoir une prévenance affable pour ses égaux, ni trop humble ni trop familier avec ses supérieurs, ne pas tenir ses inférieurs à une distance de soi trop marquée ; en un mot, observer scrupuleusement les bienséances, voilà en quoi consiste la politesse.

La politesse est un frein qui comprime nos défauts, un vernis qui fait ressortir nos bonnes qualités.

C'est un malheur que de n'être pas humain, généreux, compatissant ; c'est un tort que de n'être pas poli.

L'homme poli peut n'avoir aucune vertu, mais il a du moins l'avantage que

la politesse lui donne l'extérieur de toutes.

La politesse varie suivant le pays, les coutumes ; mais nulle part il n'est permis d'être grossier.

La politesse attire et séduit ; la grossièreté repousse et révolte.

Un homme poli fait ornement dans une société, un homme grossier y fait tache. (Vigée.)

IV. L'OUÏE ET LA VUE.

Comment peut-il se faire que tant de voix frappent ensemble mon oreille sans se confondre, que ces sons me laissent, après qu'ils ne sont plus, des ressemblances si vives et si distinctes de ce qu'ils ont été ? Avec quel soin l'ouvrier qui a fait nos corps a-t-il donné à nos yeux une enveloppe humide et coulante pour les fermer, et pourquoi a-t-il laissé nos oreilles ouvertes ? Qui est-ce qui grave dans mon œil en un instant le ciel, la mer, la terre, situés à une distance presque infinie ? Comment peuvent se ranger et se démêler dans un si petit organe les images fidèles de tous les objets de l'univers, depuis le soleil jusqu'aux atomes ? La substance du cerveau, qui conserve avec ordre des représentations si naïves de tant d'objets dont nous avons été frappés depuis que nous sommes au monde, n'est-elle pas le prodige le plus étonnant ? On admire avec raison l'invention des livres où l'on conserve la mémoire de tant de faits et le recueil de tant de pensées ; mais quelle comparaison peut-on faire entre le plus beau livre et le cerveau d'un homme savant ? Sans doute ce cerveau est un recueil infiniment plus précieux et d'une plus belle invention que le livre. C'est dans ce petit réservoir qu'on trouve à point nommé toutes les images dont on a besoin. On les appelle, elles viennent ; on les renvoie, elles se renfoncent je ne sais où, et disparaissent pour laisser place à d'autres. On ferme et on ouvre son

imagination comme un livre ; on en tire pour ainsi dire les feuillets ; on passe soudainement d'un bout à l'autre. Ces caractères innombrables, que l'esprit humain lit inférieurement avec tant de rapidité, ne laisse aucune trace distincte dans un cerveau qu'on ouvre. Cet admirable livre n'est qu'une substance molle ou une espèce de peloton composé de fils tendres et entrelacés. Quelle main a su cachèr dans cette substance, qui paraît si informe, des images si précieuses et rangées avec un si bel art ? (Fénelon.)

Phrases à corriger.

1. Comment a-t-il pu ajouter ce nouveau crime à ceux qu'il devait expier ? Il nous semble qu'il atteint au comble de la scélératesse.

2. Confus, ils se retirent ; et, comme ils s'en retournaient chacun chez eux, ils se rencontrent en un carrefour au milieu de la ville, s'embrassent et vont souper ensemble.

3. Nous avons relevé dans les anciennes éditions de votre ouvrage quelques erreurs que nous aurions désiré qui eussent été corrigées dans la nouvelle.

4. N'avez-vous pas quelqu'autre commission à me charger pour Paris ? Vous me trouverez toujours prêt de vous rendre service.

5. Nous terminerons cette notice comme nous avons fait celle de la première édition, en invitant nos lecteurs de méditer souvent sur ce très bon ouvrage.

6. C'est quand nous étions les plus tranquilles dans ce bois, que la foudre gronda tout à coup, et est tombée ensuite en éclats.

7. Une chaumière, une cabane même peuvent suffire à celui qui sait se contenter et se borner à peu de chose.

8. Cette hirondelle vole basse ; on pour-

rait l'atteindre facilement, soit avec un fusil, ou avec un bâton.

9. Beaucoup de philosophes de l'antiquité étaient fort éclairés ; la plupart parmi eux a cru que l'âme était immortelle.

CORRECTIONS.

1. Comment a-t-il pu ajouter ce nouveau crime aux crimes qu'il devait expier ? Il nous semble qu'il a atteint au comble de la scélératesse.

2. Confus, il se retirent ; et, comme ils retournent, chacun chez soi, ils se rencontrent dans un carrefour au milieu de la ville, s'embrassent et vont souper ensemble.

3. Nous avons relevé dans les anciennes éditions de votre ouvrage quelques erreurs que nous aurions désiré de voir corrigées dans l'édition nouvelle.

4. N'avez-vous pas quelque autre commission à me donner pour Paris ? Vous me trouverez toujours prêt à vous rendre service.

5. Nous terminerons cette notice comme nous avons terminé celle de la première édition, en invitant nos lecteurs à méditer souvent ce très bon ouvrage.

6. Ce fut quand nous étions le plus tranquilles dans ce bois, que la foudre gronda tout à coup, et tomba ensuite en éclats.

7. Une chaumière, une cabane même peut suffire à qui sait se borner à peu de chose, et se contenter de peu.

8. Cette hirondelle vole bas ; on pourrait l'atteindre facilement, soit d'un coup de fusil, soit avec un bâton.

9. Beaucoup de philosophes de l'antiquité étaient fort éclairés ; la plupart d'entre eux ont cru que l'âme est immortelle.

J.-F. BOINVILLIERS.

Exercices de calcul.

I. Quel est le prix de 25 verges de drap à \$3.50 la verge ?

Réponse : \$87.50

Solution.

Le prix, de 25 vgs à \$3.50 = $3.50 \times 25 = \$87.50$.

II. Deux personnes possèdent ensemble \$70.25. La première a \$10.25 de plus que la seconde. Qu'ont-elles chacune ?

Réponse : \$40.25 et \$30.

Solution.

La part de la première personne = $\frac{70.25 + 10.25}{2} = \frac{80.50}{2} = \40.25 .

La part de la deuxième personne = $\frac{70.25 - 10.25}{2} = \frac{60}{2} = \30 .

III. Additionnez le $\frac{1}{3}$ de 63 et la $\frac{1}{2}$ de 46.

Réponse : 44.

Solution.

Le $\frac{1}{3}$ de 63 = $\frac{63}{3} = 21$.

La $\frac{1}{2}$ de 46 = $\frac{46}{2} = 23$.

La somme demandée = $21 + 23 = 44$.

IV. Un courrier, marchant 12 heures par jour, parcourt une certaine distance en 24 jours ; en combien de temps parcourra-t-il la même distance s'il marche 16 heures par jour ?

Réponse : 18 jours.

Solution.

$\frac{24 \times 12}{16} = \frac{6 \times 12}{4} = 6 \times 3 = 18$ jours.

V. Indiquez le périmètre d'un bois mesurant 130 vgs de longueur sur 92 vgs de largeur.

Réponse : 444 vgs.

Solution.

La longueur des grands côtés = $130 \times 2 = 260$ vgs.

La longueur des petits côtés = $92 \times 2 = 184$.

Le périmètre = $260 + 184 = 444$ vgs.

VI. Le contour d'un triangle équilatéral est de 5 vgs $\frac{7}{10}$: quelle est la longueur d'un côté ?

Réponse : 1 vg $\frac{9}{10}$.

Solution.

La longueur d'un côté du triangle = $5 \frac{7}{10} : 3 = 1 \text{ vg } \frac{9}{10}$.

VII. Calculez la surface à tapisser dans une salle de 7 verges de longueur, 6 verges de largeur et 4 verges de hauteur.

Réponse : 112 vgs carrées.

Solution.

La surface des deux grands côtés de la salle = $8 \times 4 \times 2 = 64$ vgs.

La surface des deux petits côtés = $6 \times 4 \times 2 = 48$ vgs.

La surface à tapisser = $64 + 48 = 112$ vergés.

VIII. Un propriétaire a vendu $\frac{1}{4}$, $\frac{2}{8}$ et $\frac{5}{4}$ de ses terres. Quelle est la portion qui lui reste ?

Réponse : $\frac{17}{8}$.

Solution.

La somme des fractions $\frac{1}{4}$, $\frac{2}{8}$, $\frac{5}{4}$ = $\frac{12 + 9 + 10}{48} = \frac{31}{48}$.

Il reste au propriétaire $1 - \frac{31}{48} = \frac{48 - 31}{48} = \frac{17}{48}$.

IX. Un ouvrier a travaillé $\frac{1}{3}$ de jour, puis $\frac{1}{4}$ de jour, puis $\frac{5}{8}$ de jour, puis $\frac{1}{2}$ de jour à un ouvrage qui demande 2 jours de travail. Combien de temps lui faut-il encore pour achever ?

Réponse : $\frac{5}{4}$ de jour.

Solution.

Le temps pendant lequel l'ouvrier a travaillé = $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{5}{8} + \frac{1}{3} = \frac{8+6+20+9}{24} = \frac{43}{24}$ de jour.

Il lui faut encore $2 - \frac{43}{24} = \frac{48-43}{24} = \frac{5}{24}$ de jour.

X. Quel est le nombre qui, multiplié par $\frac{2}{7}$, donnera pour produit $11 \frac{9}{17}$?

Réponse: $26 \frac{4}{7}$.

Solution.

Le produit et l'un des facteurs étant donnés, pour trouver l'autre facteur, il faut diviser le produit par le facteur donné :

$$11 \frac{9}{17} : \frac{2}{7} = \frac{198}{17} \times \frac{7}{2} = \frac{1372}{2} = 26 \frac{4}{7}.$$

XI. Un homme possède les $\frac{3}{8}$ d'un vaisseau estimé à \$1200; il vend les $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{8}$ de sa part : déterminer la part qui lui reste et quelle en est la valeur.

Réponse: $\frac{3}{240}$, \$185.

Solution.

Les $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{8}$ de $\frac{3}{8}$ = $\frac{2}{3} \times \frac{3}{8} \times \frac{3}{8} = \frac{1}{5 \times 3 \times 2} = \frac{1}{30}$ = ce que cet homme a vendu de sa part.

Il lui reste encore $\frac{3}{8} - \frac{1}{30} = \frac{45}{240} - \frac{8}{240} = \frac{37}{240}$.

La valeur de ce reste = $1200 \times \frac{37}{240} = 5 \times 37 = \185 .

XII. Un ouvrier peut achever un ouvrage dans 8 jours, un deuxième le ferait en 9 jours, et un troisième en 12 jours. Quelle fraction de l'ouvrage font-ils en un jour s'ils y travaillent tous trois ensemble ?

Réponse: $\frac{23}{72}$.

Solution.

Le 1^{er} ouvrier fait $\frac{1}{8}$ de l'ouvrage en 1 jour.

Le 2^e " ferait $\frac{1}{9}$ " "

Le 3^e " " $\frac{1}{12}$ " "

Les trois travaillant ensemble feraient

$\frac{1}{8} + \frac{1}{9} + \frac{1}{12} = \frac{9+8+6}{72} = \frac{23}{72}$ de l'ouvrage.

XIII. Un ouvrier peut faire un ouvrage en 12 jours; un autre ouvrier en 18 jours : en combien de jours, travaillant ensemble, les deux ouvriers feront-ils le même ouvrage ?

Réponse: 7 jours $\frac{1}{2}$.

Solution.

Le premier ouvrier fait $\frac{1}{12}$ de l'ouvrage par jour.

Le second ouvrier fait $\frac{1}{18}$ de l'ouvrage par jour.

Les deux ouvriers font $\frac{1}{12} + \frac{1}{18} = \frac{3}{36} + \frac{2}{36} = \frac{5}{36}$ de l'ouvrage par jour.

Ils prendront $\frac{36}{5}$ ou 7 jours $\frac{1}{2}$ pour faire l'ouvrage.

XIV. Si le $\frac{1}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de 2 verges de drap vaut \$1, combien de drap achètera-t-on si l'on dépense les $\frac{2}{3}$ de \$13 $\frac{1}{2}$?

Réponse: 6 $\frac{1}{2}$ vgs.

Solution.

Le $\frac{1}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de 2 vgs = $\frac{1}{3} \times \frac{2}{3} \times 2 = \frac{4}{9} = \frac{1}{2}$ de verge.

Si $\frac{1}{2}$ de vg coûtent \$1, 1 vg coûtera \$ $\frac{2}{1}$.

Les $\frac{2}{3}$ de \$13 $\frac{1}{2}$ = $\frac{2}{3} \times 13 \frac{1}{2} = \frac{2}{3} \times \frac{27}{2} = \frac{7 \times 5}{3} = \$3 \frac{5}{3}$.

L'on achètera $3 \frac{5}{3} : \frac{1}{2} = \frac{3 \frac{5}{3}}{\frac{1}{2}} = \frac{5 \times 4}{3} = \frac{20}{3} = 6 \frac{2}{3}$ vgs.

TRIBUNE LIBRE.

Solution de problèmes.

(Questions p. 105, vol. XII, no 4, août 1893.)

1^{er} PROBLÈME.

Capital : \$54000. Revenu \$2345.

Les $\frac{2}{3}$ de \$54000 = \$12000.

\$12000 à 3 p %, pendant un an rapportent \$360.

\$54000 - \$12000 = \$42000.

Et \$2345—\$360 = \$1985.
 \$42000 rapportent \$1985.
 Soit x la partie placée à 4 p % ;
 \$42000—x représentera la partie placée à 6 p %.

L'intérêt de x à 4 p % pendant 1 an = $\frac{4x}{100}$;

Celui de \$42000—x à 6 p % pendant 1 an = $\frac{6(42000-x)}{100}$.

On a $\frac{4x}{100} + \frac{6(42000-x)}{100} = \1985 .

$4x + \$252000 - 6x = \198500 .

$4x - 6x = \$198500 - \252000 .

$-2x = -\$53500$.

$2x = \$53500$.

$x = \$26750$.

Et $\$42000 - 26750 = \15250 .

Réponses :

\$12000 à 3 p %

26750 à 4 p %

15250 à 6 p %

Preuve :

\$12000 à 3 p % rapportant \$ 360

\$26750 à 4 p % " \$1070

\$15250 à 6 p % " \$915

\$54000 \$2345.

2° PROBLÈME.

Soit \$100 la deuxième gomme ; la première sera \$400. Capital total : \$500.

24 p % de \$400 = $\frac{\$400 \times 24}{100} = \96 :

gain.

$\frac{1}{4}$ de \$100 = \$25 : perte.

Bénéfice net $\$96 - \$25 = \$71$.

\$71 proviennent de \$500

\$1 provient de \$400 ÷ 71

\$2130 provient de $\frac{\$500 \times 2130}{71} = \15000

$\frac{1}{4}$ de \$15000 = \$3000

Et $\$15000 - \$3000 = \$12000$.

Réponses :

1^{re} somme : \$12000.

2^e somme : \$3000.

Preuve :

\$12000 à 24 p % = \$2880 : gain.

Le quart de \$3000 = 750 : perte.

Bénéfice net = \$2130

3° PROBLÈME.

Volume d'un cylindre = $HD^2 \times .7854$

Volume du premier four = $6 \times 5 \times 5 \times .7854 = 117.810$ mètres cubes.

Volume du deuxième four = $2.5 \times 8 \times 8 \times .7854 = 125.664$ mètres cubes.

Différence = $125.664 - 117.810 = 7.854$ m. c.

7.854 m. c. = 7854 décimètres cubes =

7854 litres = 78.54 hectolitres.

78.54 hectolitres à 1.50 franc = $1.5 \times 78.54 =$ Réponse : 117 francs 81 centimes.

N. B. Les deux derniers problèmes se résolvent aisément de tête. Ainsi :

24 centimes de 400, $4 \times 24, 96$;

$\frac{1}{4}$ de 100, 25 ; 96 moins 25, 71.

71 en 2130, 30 fois ; 30 fois 400,

12000 et 30 fois 100. 3000. Réponses :

\$12000 et \$3000.

5 fois 5, $25 \times 6 = 150$.

8 fois 2. 5, $20.0 \times 8 = 160$.

$160 - 150 = 10$;

10 fois .7854, 7.854 ;

7.854 m. c. = 78.54 hectolitres.

à 1.5 = $78.54 \times \frac{3}{2}$; la moitié = 39.27

$\times 3 = 117.81$. Réponse ; 117 francs 81 centimes.

G. FAMELART.

SOLUTIONS DEMANDÉES.

I. Trois cercles de 2 pouces de diamètre sont respectivement tangents, l'un aux deux autres. Quelle est la surface du triangle curviligne qu'ils déterminent ?

II. Afin de prouver l'exactitude de la solution du problème donnée pp. 80-81, vol. XII, no 3, trouver directement la surface de l'espace libre à l'intérieur du rectangle, et montrer que cette surface est bien exactement de 1 pouce carré.

LECTURE POUR TOUS.

LE JOUR DES MORTS.

A MON FILS RENÉ.

C'est l'automne frileux et c'est l'âpre novembre !
Un brouillard gris descend sur le pré couleur
[d'ambre

Et l'homme est triste ! Il voit se flétrir, près de
Les coteaux souriants où le soleil a lui [lui,
Et les arbres feuillus où les nids, à l'aurore,
Ont chanté. L'homme est triste, et son cœur se
[déflore

Comme le champ fécond où coulent ses sueurs.
Le ciel n'a point d'azur, et de fauves lueurs
Glissent, de temps en temps, dans l'ombre de la
[nue ;

La fenêtre s'est close, et, sur la route nue,
Le chariot plus lent fait crier ses essieux.
Le malade esseulé demande en vain aux cieus
Le rayon de soleil qui tiédissait sa chambre.

C'est l'automne frileux et c'est l'âpre novembre !

On dirait que le monde est un vaste tombeau,
Car tout meurt, et le jour, de son pâle flambeau,
N'éclaire que des deuils. Fleurs et feuilles
[fanées

S'en vont on ne sait où, comme vont nos
[années !

Plus de gerbes de flammes au sommet des ro-
[chers.

Dans l'air morne du soir pleurent nos vieux
[clochers.

Tout se lamente. Au loin, c'est la vague qui
[brise,

C'est le soupir des bois déserts, la froide brise
Qui mord, en s'envolant, le bosquet dépeuplé.
Le nid vide ressemble au toit de l'exilé.

L'oiseau reviendra-t-il sur la branche fleurie
Et le pauvre exilé, dans sa chère patrie ?
Nul ne sait, et partout le cœur laisse un lam-
[beau !

On dirait que le monde est un vaste tombeau !

Suivons la foule. Allons, mon fils, au cimetière.
Ta créature, ô Dieu ! ne meurt pas tout entière ;
Ton œuvre est éternelle et tu ne détruis rien.
Quand ton Verbe créa tu dis que c'était bien.
Nos corps dans leurs tombeaux se changent en
[atomes.

Ils ne se traînent plus comme de vains fan-
[tômes,

Mais ils vont, déliés, invisibles, subtils,
Ils vont dans l'herbe molle et dans l'or des
[pistils,

Dans l'arbre aux verts rameaux qui nous prête
[son ombre,

Dans les fleurs que l'été sème partout sans
[nombre.

Ils germent dans les blés qui couronnent les
[champs,

Et l'oiseau les aspire en modulant ses chants.
Ainsi vivra toujours, peut-être, la matière.

Suivons la foule. Allons, mon fils, au cimetière.

Quel calme saisissant ! Combien dorment ici
Qui nous aimaient beaucoup, que nous aimions
[aussi !

Ils ont laissé leur chaîne, et c'est la délivrance.
Leur plaisir est fini, finie est leur souffrance !
Fini le rêve aimé qui dorait l'avenir !

Finis l'ivresse folle et l'amer souvenir !
Ils vinrent en ces lieux, sur les feuilles jaunies,
Voir les tombeaux fermés après les agonies.

Ils lurent quelques noms, prièrent à genoux,
Songèrent un instant sans doute, comme nous,
A la fragilité de toute vie humaine !

O jour de deuil sacré que chaque automne
[amène,

Tu le proclames haut, la mort est sans merci !

Quel calme saisissant ! Combien dorment ici !

Priions pour tous. Qui sait où trouver l'inno-
[cence ?

Attend-elle son Dieu dans la magnificence,
Sous ce marbre pompeux qu'on entoure là-bas,
Ou dans le dénûment, loin du bruit de nos pas,
Sous l'humble croix de bois sans nom ? Priions

[quand même.

Une prière peut suspendre l'anathème.
Priions pour l'ouvrier qui maudit son labeur ;
Priions pour le chrétien qui trouva son bonheur

Dans les vins de la table ou les baisers d'alcôve ;
Pour celui qu'éblouit le reflet de l'or fauve ;

Pour celui qui ferma son aile à tout essor ;
Pour la vieillesse lente à se soumettre au sort.

La jeunesse fauchée en son efflorescence !

Priions pour tous. Qui sait où trouver l'inno-
[cence ?

Quand l'astre où nous vivons sera frappé de
[mort,

Quand il se brisera comme un verre que mord

La tenaille d'acier dans une main grossière,
Quand il ne sera plus, mon Dieu ! qu'une pous-
[sière,

Et qu'il aura quitté le glorieux chemin
Qu'à l'aurore des temps lui traça votre main,
L'homme réparaitra. Vous voulez qu'il re-
[naissance.

Vous le revêtirez d'une chaste jeunesse
Que votre éternité ne saurait point flétrir.
La terre qui servit, ô homme ! à te pétrir,
Par le souffle divin sera glorifiée.
Notre âme gémissante en vous s'est confiée,
Ne la rejetez point loin de vous, ô Dieu fort, .

Quand l'astre où nous vivons sera frappé de
[mort !

Où vont, en nous quittant, les âmes que l'on
[pleure ?

Quel guide les conduit, Dieu grand ? Quelle de-
[meure

Peut enchaîner leur vol dans les champs infinis ?
Viennent-elles parfois à leurs tombeaux bénis
Voir ce qui reste encore de leur forme première ?
Vont-elles écouter, de chaumière en chaumière,
Les prières que font pour elles les vivants ?
O cimetière saint, sous tes sables mouvants
L'ange ému voit germer la vie et l'espérance !
O cimetière saint, j'en garde l'assurance,
Un jour la voix de Dieu secouera ton sommeil !
Au-delà de tes croix je vois luire un soleil,
Est-ce l'éternité dont un rayon m'effleure ?

Où vont, en nous quittant, les âmes que l'on
[pleure ?

PAMPHILE LEMAY.

Supériorité de l'homme des champs.

L'ouvrier des champs grandit où il est né. Les sentiments et les habitudes de famille, de voisinage, de parenté, de pays, lui forment une atmosphère d'affections innées, cruelles à rompre, lentes à réformer. Il n'est pas contraint de se séquestrer de la nature physique, ce milieu nécessaire à l'homme pour que l'homme soit sain et complet. Il a le ciel sur sa tête, le sol sous ses pieds, le soleil devant les yeux, l'air dans la poitrine, l'horizon vaste et libre devant ses regards, le

spectacle perpétuellement nouveau du firmament, de la terre, du jour, de la nuit, des saisons, qui entretiennent sans paroles, mais sans lassitude, les sens, le cœur, l'esprit de l'homme de la campagne. Ses travaux sont rudes, mais ils sont variés, ils comportent mille applications diverses de la pensée, mille attitudes différentes du corps, mille emplois des heures et des bras ; ce sont là autant de travaux qui, en diversifiant le travail de l'ouvrier de la campagne, le lui font aimer, et changent la peine en intérêt et souvent en attachement passionné à l'œuvre.—Presque tous ses travaux s'accomplissent en plein air et en plein jour, sarré et gaîté ; l'homme n'y est point machine, il y est homme ; il y place son émulation, son orgueil, son adresse, sa force, son habileté ; il y est actif et assidu ; mais il n'y est pas esclave. Il se sent libre, et il se déplace à son gré dans le vaste atelier rural ouvert à ses pas ; il y devient robuste, il y reste sain ; sans cesse aux prises avec les forces de la nature, il y exerce les siennes ; il a la fierté et le courage de sa liberté ; il est propre à tout. Quand il a grandi dans cette discipline des travaux champêtres, il est aussi propre à défendre son pays qu'à le fertiliser. Une empreinte de santé, de vigueur, de franchise, de liberté et de fierté modeste civilise ses traits. Il regarde en face, il marche droit, il parle haut, il respire à pleine poitrine ; il ne craint et il n'envie personne. Placez à côté l'un de l'autre un habitant des villes et un habitant des campagnes du même âge, et comparez l'homme à l'homme.—Lamartine.

Philologie.

Pourquoi le nom de PROCÈS-VERBAL pour désigner un acte qui est nécessairement écrit ?

Le mot *procès*, qui vient du latin *processus* (de *procedere*, avancer), veut dire

suite, succession, comme le montrent ces exemples :

Pour ce que *procès* de temps, longue expérience et longue étude y sont requises quant à engin de homme.....

(Oresme, *Eth.* X, 16)

Je n'en puis parler que par l'avoir ouy dire aux principaux, et ne tiens point volontiers long *procez* des choses où je n'ay point esté present.

(Commines, VIII, 8.)

Quant à *verbal*, il est dérivé de *verbalis*, adjectif de la famille de *verbum* signifiant ici de *paroles*, comme dans ces deux exemples que je trouve dans le Dictionnaire de Freund (trad. Nap Theil) :

Verbatia horrea.—(Des greniers *verbaux*, c'est-à-dire des greniers de mots, des dépôts de paroles.)

Verbales undæ mulierum.—(Des ondes *verbales* de femmes, c'est-à-dire un flux de paroles de femmes.)

D'où il suit que *procès-verbal* signifie littéralement *suite, succession de paroles*, et que, en appliquant le nom de la cause à l'effet (procédé très ordinaire dans les langues), on a parfaitement pu, sans prendre le mot dans sa contre-acception, lui faire désigner la rédaction de ce qui s'est dit dans une assemblée, politique ou autre, dans une enquête ordonnée par la justice ou la police, etc. ; car qu'est-ce que le *procès-verbal* d'une séance académique, par exemple, sinon la *suite de paroles, la succession verbale* à laquelle cette séance a donné lieu ?

En parlant des *procès-verbaux*, actes par lesquels tout officier ou agent de l'autorité rend compte de ce qu'il a fait dans l'exercice de ses fonctions et de ce qui a été dit ou fait en sa présence, Dalloz dit qu'ils étaient encore inconnus en France au XIII^e siècle, et que l'usage dut s'en introduire à la suite des enquêtes qui étaient elles-mêmes des sortes de *procès-verbaux*.

Par conséquent, l'expression de *procès*

verbal, au sens de rapport, ne remonterait pas plus haut que le XIV^e siècle, fait dont la constatation ne sera peut-être pas inutile pour constituer l'historique du mot dont il s'agit.—*Courrier de Vaugelas.*

Aphorismes d'hygiène.

(Voir livraison précédente, page 161.)

Que l'homme de bureau, le savant qui médite, le prêtre qui prie, la vierge du monastère, ne s'abusent pas sur les dangers d'une vie trop sédentaire ! Les conseils de notre longue expérience pourront en diminuer les fâcheux effets :

1° Que leur demeure soit aérée, leur nourriture légère et frugale ;

2° Que leur chambre soit à l'abri de l'humidité, et qu'aucun lien ne gêne les articulations ;

3° Que leurs méditations ou leurs prières n'excèdent pas une heure. Des mouvements habituellement doux, et quelquefois rapides, devraient immédiatement leur succéder ;

4° Les spectacles, la musique, les chants, les plaisirs de la conversation, reposent et soulagent la tête ;

5° Si les matinées sont consacrées au travail, abandonnez du moins le reste de la journée à des délassements agréables ;

6° Promenez-vous après vos repas, et n'oubliez jamais que l'hypocondrie est fille de la solitude.

Le cerveau est le siège des organes qui produisent les qualités morales et les facultés intellectuelles. O vous dont l'existence n'est presque qu'intellectuelle, redoutez une érection permanente du cerveau ! Craignez les engorgements de ces organes. Cette terrible maladie est plus facile à prévenir qu'à guérir.

Que de gens qui languissent d'une vanité blessée, d'une rétention d'écue, d'une

ambition rentrée, d'un portefeuille perdu, d'une excellence évanouie, etc., etc. ! Nous leur dirons : Ne consultez pas Hippocrate, mais lisez Epictète.

La vanité blessée fit mourir Racine, rendit Pope hargneux, Virgile hypocondriaque; elle fit tomber Hogard en démence, et Swift en imbécillité, etc. .

Les passions sont à la fois le mobile de nos actions et le fléau de la vie : la modération est celui de la force et de la sagesse.

La profession d'un homme est toujours une partie constitutive de son état hygiénique. Les professions engendrent des habitudes, et placent l'homme dans des conditions qui font partie de son existence.

Chaque profession doit suivre un régime particulier : il faut une nourriture solide à la main qui travaille ; il en faut une délicate et peu substantielle à la main qui écrit, à celle qui éternise sur la toile des traits passagers et chéris. Il faut une plus grande quantité de nourriture aux jeunes gens qu'aux hommes d'un moyen âge, et surtout qu'aux vieillards. Les digestions sont d'autant plus actives que le corps prend d'accroissement.

Dans presque toutes les situations de la vie, l'exercice pris jusqu'à la provocation d'une légère sueur, les frictions répétées jusqu'à ce que la peau rougisse, et les vêtements qui facilitent la transpiration produisent les plus heureux résultats.

Combien d'engorgements et d'embarras dans les viscères ne cèdent-ils pas à un exercice continu, aux secousses souvent répétées du cheval, de la voiture, à des jeux violents ou à des ouvrages de force ?

L'homme doit se mouvoir et souvent changer de place. " Quand je considère le physique de l'homme, disait le grand Frédéric, je suis tenté de croire que la nature nous a faits plutôt pour

" l'état de postillon que pour l'état de " savant."

Buvez de la camomille dans les pays froids et humides, car les refroidissements y sont fréquents. Une boisson qui accélère la circulation, qui pousse vivement à la peau, est dans un pays froid et humide une panacée presque universelle. Buvez-en un peu partout, car beaucoup de maladies ont, plus qu'on ne pense, leur source dans les transpirations supprimées.

Combien la seule application des corps laineux sur la peau n'a-t-elle pas prévenu de maux, évité de dangers, arrêté de maladies dans leur marche trop rapide !

Il est des exemples de longévité dans toutes les classes, dans tous les rangs, dans toutes les professions. Ceux qui ont ainsi prolongé leur existence ont souvent différé de mœurs, d'habitudes, de régime diététique; mais tous ont été d'accord sur un seul point : *c'est de se lever de bonne heure, et de respirer l'air embaumé du soleil levant.*

C'est moins la perfection d'une machine que l'emploi qu'on en fait qui en détermine la destruction ou la durée. Des femmes délicates et débiles parviennent à un âge avancé, tandis que, dans la plénitude de leurs forces, des jeunes gens succombent sous les coups du mal.

N'ayez jamais d'indigestion, dit Sanctorius, et vous ne serez jamais malade. C'est ainsi que, malgré sa constitution faible et languissante, le fameux vénitien Cornaro dépassa quatre-vingt-quinze ans. La vie est un trésor dans nos mains; il dépend de nous de le conserver ou de le dépenser vite.

La nature elle-même, sans médecin, prescrit la diète aux malades, ou du moins elle leur fait préférer les aliments liquides aux solides, et parmi les premiers, les aqueux et les acidulés à ceux qui ont d'autres qualités. Hippocrate a donc eu raison de dire que l'hygiène était

avant la médecine, puisque le premier des remèdes, c'est la diète.

La malpropreté est au corps ce que le vice est à l'âme; il y a même, sous ce rapport, une étonnante connexité entre le physique et le moral. Par des règlements sages et sévères, Cook rendit à la fois ses matelots propres et sains, tempérants et vertueux.

On mange et l'on dort beaucoup plus en hiver que dans toute autre saison; aussi doit-on, dans les premiers jours du printemps, recourir aux moyens d'éviter la pléthore et employer les purgatifs.

L'heure du sommeil n'est point indifférente. Vers le soir, un léger mouvement fébrile nous invite au repos. Celui qui, sourd à cette voix de la nature, ne se couche que très tard, en est puni par un sommeil agité, par des rêves pénibles. Voulez-vous que le repos soit *réellement réparateur*? Ne l'ajournez jamais au lendemain.

L'antiquité superstitieuse cherchait à expliquer les rêves; c'était peut-être une tradition médicinale d'un temps plus antique encore. Nul doute que ceux qui nous tourmentent, qui nous offrent sans cesse des sujets bizarres, des objets menaçants, n'annoncent une digestion laborieuse, une compression dans le cerveau. Mangez moins alors, dormez sur un lit dur, le tête élevée et peu couverte; buvez de l'eau fraîche en abondance; prenez un léger laxatif, et ces angoisses pourront disparaître.

Tous les rêves n'annoncent pas une altération dans la santé. Le célèbre Franklin a écrit un chapitre curieux sur les moyens de s'en procurer d'agréables.

Ne cherchons pas à expliquer les rêves; Cabanis et Buffon l'ont vainement tenté.

Il semble que l'habitant de la campagne, que fortifient un exercice journalier et une nourriture abondante et saine, devrait vivre plus longtemps; mais quelle triste compensation dans les logements bas et humides, dans les fumiers en putré-

faction et les mares d'eau pourries qui les entourent! Combien de villages situés au milieu de marécages qui exhalent la mort, au sein de forêts de haute-futaie qui empêchent toute circulation de l'air! Combien d'habitants qui n'ont pour toute boisson qu'une eau sale, savonneuse ou saumâtre!

On ne peut éviter la mort, mais il est facile de reculer les bornes de la vie. Il vaut mieux empêcher le mal que de le guérir. Aimer la vie sans craindre la mort, telle est la maxime du sage.

Paracelse, qui portait au pommeau de son épée une panacée contre la mort, fut frappé à quarante ans. La panacée universelle est d'user de tout avec modération.

Craindre la mort, c'est ne jamais jouir, c'est toujours mourir. Il est plus affreux de l'appréhender sans cesse que de la recevoir.

Repoussez surtout les idées sombres et mélancoliques. La douce et consolante espérance est le vrai chemin du bonheur et surtout de la santé.

Ce sont surtout les peines morales que le vieillard doit éviter soigneusement. Dans la jeunesse, les passions nous entraînent; dans l'âge mur, l'ambition, les affaires, les plaisirs nous distraient; mais dans la vieillesse, les illusions du passé sont évanouies, les infirmités du présent trop réelles, et les craintes de la mort remplissent l'avenir. Le chagrin, les regrets sont, pour le vieillard, le vautour de Prométhée.

Puisqu'on ne peut éviter la mort, que des regrets tardifs, inutiles, ne s'échappent point de nos lèvres glacées au moment de faire le dernier voyage. Adoucissons au contraire les adieux déchirants du départ; cachons sous des fleurs la pâleur de nos fronts déjà couverts d'une sueur mortelle; et, sachant mourir en sage, que la fin de notre vie ressemble au soir d'un beau jour.

La prolongation de la vie humaine est

donc proportionnée à la modération des actes et des passions de l'homme. Tempérance, propreté, exercice fréquent, sobriété, gaieté, respiration d'un air pur, quelques voyages, séjour à la campagne, abstinence de liqueurs spiritueuses, modération en travaux, en nourriture, en plaisirs, en repos ; point de colère, elle n'est bonne à rien ; réserve dans l'usage des médicaments pharmaceutiques internes, et surtout la paix du cœur, tels sont les moyens de vivre plus longtemps.— (AUDIN-ROUVIÈRE, *la Médecine sans le Médecin.*)

Variétés.

La bibliothèque de la législature provinciale contient en ce moment 44,500 volumes, soit 5,504 de plus qu'en janvier dernier.

* * *

Assistance scolaire aux Etats-Unis.—Le rapport annuel du commissaire de l'éducation aux Etats-Unis montre que 13,234,103 enfants étaient sur les registres d'écoles publiques dans ce pays pendant l'année 1891-92, avec une assiduité quotidienne de 8,552,851.

* * *

Industrie du camphre.—La culture du camphre est une importante industrie à Hiogo (Japon). Quelques-uns des plus gros arbres ont un diamètre de quinze pieds, et on leur donne un âge de trois cents ans. Environ cinq millions de livres de camphre sont exportées du Japon chaque année. Cent vingt livres de copeaux produisent environ une livre de camphre brut.

* * *

Commerce de charbon.—Le commerce interprovincial de charbon va toujours

en augmentant. Il sera, cette année, de 100,000 tonnes plus considérable qu'en 1892. Jusqu'au 1^{er} courant, Montréal avait reçu, par eau, 174,000 tonnes de charbon, dont 27,000 tonnes venaient d'Europe. Des navires partis du Cap-Breton en apportent encore 16,000, ce qui formerait un total de 640,000 tonnes. L'an dernier, il y en est venu 524,000 dont 17,000 d'Ecosse.

* * *

Chars Pullman.—La compagnie de chars que M. Pullman a organisée en l'année 1867 est devenue l'une des plus riches du monde entier. Son dernier rapport annuel donne les chiffres suivants : actif, \$61,791,643, capital-actions, \$36,000,000 ; surplus net, \$25,791,643 ; recettes des chars l'an dernier, \$9,200,685 ; recettes de ses manufactures et spéculations, \$2,189,190 ; total, \$11,389,896 ; dépenses, \$7,383,447 ; surplus pour l'année \$4,006,448. La compagnie emploie 14,635 personnes, qui gagnent \$7,751,644.

* * *

Les grands incendies.—Le grand feu de Moscou en 1812, est la plus grande conflagration dans l'histoire du monde. Il détruisit 30,800 bâtisses valant cent cinquante millions de dollars. Le grand feu de Chicago au mois d'octobre 1871 a causé des pertes matérielles pour cent vingt-cinq millions de dollars. Le nombre des bâtisses détruites fut de 16,450. Le nombre des bâtisses incendiées dans le grand feu de Londres en 1866 fut de 13,200, causant une perte matérielle de cinquante-cinq millions de dollars. En 1870, Constantinople fut le théâtre d'une conflagration qui causa la mort de mille personnes et détruisit 7,000 maisons, avec vingt-cinq millions de dommages. En 1851, San Francisco perdit 2,500 bâtisses dans un incendie, et l'année suivante, la ville de Hambourg,

en Allemagne, eut 1747 de ses plus belles bâtisses détruites de la même manière.

* * *

Une belle couronne.—La couronne de la reine Victoria est la plus belle du monde. Elle a été faite en 1838 par la maison de Rundelle et Bridge, sur l'ordre de la reine elle-même, et contient 1363 brillants, 1273 diamants roses, 147 gros diamants, 4 grosses perles en forme de poire, un gros saphire et 15 petits, et 11 émeraudes. Elle pèse 39 onces.

Pensées diverses.

Un homme de lettres menait de front un poème et un procès duquel dépendait sa fortune. Il négligeait le premier au profit du second. Comme on lui reprochait de sacrifier la gloire à la fortune: "C'est fort bien, répondit-il, mais avant de songer à devenir immortel, je veux songer à vivre." (*Moniteur de la Jeunesse*).

* * *

Qu'importe, lorsqu'on dort dans la nuit du tom-
[beau,
D'avoir porté le sceptre ou traîné le râteau?
De l'esclave et du roi la poussière est la même,
On n'y distingue pas l'orgueil du diadème.
(Thomas.)

* * *

LA FORTUNE ET LE MÉRITE.

Sur le chemin de la Fortune,
Le Mérite un jour se trouva:
"Mon cher, dit-elle, vous voilà?
Ah! quelle rencontre opportune!
Sur mon honneur, depuis longtemps
Je vous cherche sans cesse.—Et moi, je vous at-
[tends."
(Du Trambly.)

* * *

Pour être heureux, il faut avoir
Plus de vertu que de savoir,
Plus d'amitié que de tendresse,
Plus de conduite que d'esprit,
Plus de santé que de richesse,
Plus de repos que de profit.

(Panard.)

* * *

La reconnaissance est semblable à ces liqueurs de l'Orient, qui ne se conservent que dans des vases d'or: elle parfume les grandes âmes, et s'aigrit dans les petites. (Jules Sandeau.)

* * *

Soyez en garde contre votre humeur: c'est un ennemi que vous porterez partout avec vous jusqu'à la mort; il entrera dans vos conseils et vous trahira si vous l'écoutez. (Fénelon.)

* * *

La meilleure perfection est de faire les choses communes d'une manière parfaite. Une fidélité constante dans les petites choses est une grande et héroïque vertu. (S. Bonaventure.)

* * *

Sur les maladies.

On se plaint toujours de son corps,
L'un a des clous, l'autre a des cors,
Et depuis l'asthme et la névrose,
Jusqu'à la goutte et la phlogose,
Le corps humain, en général,
Est le corps d'un frêle animal.
Mais, d'une autre part, je soupçonne
Que l'homme est très fort au moral;
Car je n'entends dire à personne:
La conscience me fait mal!

(Léonce Mazuyer.)

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes. Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.
Prix de chaque volume broché: Un Dollar.
Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada).